



## Emission obligataire de 5,6 M€

Paris, le 12 juin 2012. Foncière Volta, société foncière cotée sur le compartiment C de NYSE Euronext à Paris, annonce l'émission d'un emprunt obligataire de 5,6 M€ dans le cadre d'un placement privé. Ces obligations, destinées à renforcer les marges de manœuvre financières de la société, seront admises par cotation directe sur NYSE Alternext à Paris.

Cette opération ne donne pas lieu à la délivrance d'un visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Un avis, publié ce jour par NYSE Euronext, précise notamment le calendrier d'admission des titres.

Des exemplaires de l'Offering Circular sont disponibles sans frais au siège social de Foncière Volta (3 avenue Hoche – 75008 Paris), sur le site Internet de la société ([www.foncierevolta.com](http://www.foncierevolta.com)) et sur celui de NYSE Alternext ([www.alternext.fr](http://www.alternext.fr)).

Conseil de l'opération : Atout Capital



Recevez gratuitement toute l'information financière de la société en vous inscrivant sur :  
[www.actusnews.fr](http://www.actusnews.fr)

**FONCIERE VOLTA**  
Antoine MENARD  
Président Directeur Général  
Tél. : 01 56 79 51 10  
[contact@foncierevolta.com](mailto:contact@foncierevolta.com)

**ACTUS FINANCE**  
Jean-Michel MARMILLON  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 07 80  
[jmmarmillon@actus.fr](mailto:jmmarmillon@actus.fr)

Jérôme FABREGUETTES-LEIB  
Relations Actionnaires / Investisseurs  
Tél. : 01 77 35 04 36  
[jfl@actus.fr](mailto:jfl@actus.fr)